

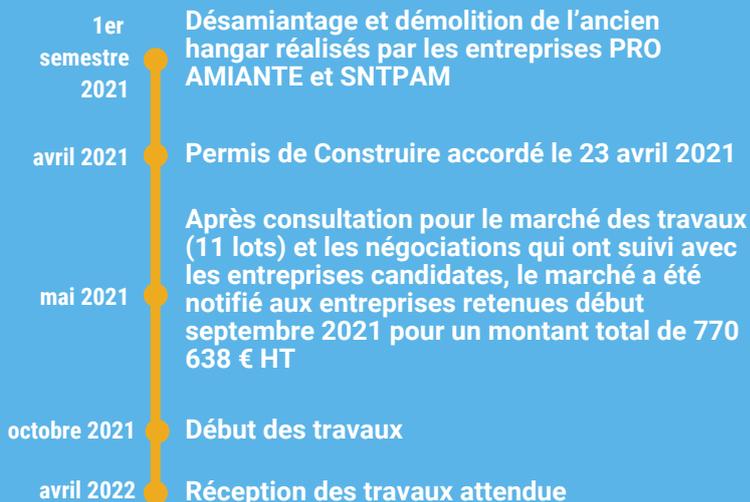
LE MOT DU PRÉSIDENT _____ Yves RIBET

L'année 2021 se termine avec beaucoup de beaux projets sur nos Communes. Malgré la crise sanitaire, nous avons, avec vos élus, continué à travailler pour faire vivre et dynamiser le territoire de la Communauté de Communes.

Plusieurs projets, on peut le dire, sont sortis de terre... Certains prévus, comme la Halte Fluvestre de Luthenay Uxeloup ainsi que la Zone Artisanale de Chantenay St Imbert, dont je m'étais engagé à leurs réalisations; tandis que d'autres s'y sont ajoutés, tels que le projet de Parc Photovoltaïque sur l'ancienne décharge de la ZA de Chantenay St Imbert, l'intégration dans la CCNB de l'Espace Petite Enfance, la création de notre site web, l'application mobile IntraMuros... Je me dois ici de remercier les Élus et nos agents pour tout le travail effectué, car sans eux, rien n'aurait pu aboutir !

Je souhaite mettre l'accent sur l'action emblématique de 2021 : le soutien à nos entreprises du Territoire et notamment nos TPE. Aux côtés de l'État et de la Région, votre Communauté de Communes a, avec ses moyens, appuyé à la même hauteur que la Région les aides pour nos entreprises et nos commerces. Des efforts qui paieront, si vous soutenez vous aussi, vos entreprises locales. Elles ont besoin de nous, alors en 2022 soutenons les ensemble ! À l'aube de cette nouvelle année je me permets, de vous adresser tous mes meilleurs vœux, de bonheur et de santé et de demander à chacun d'entre nous de penser, de raisonner et de consommer « Local ». C'est également important pour l'avenir de notre territoire pour "**bien vivre en Nivernais Bourbonnais**".

HALTE FLUVESTRE LUTHENAY-UXELOUP



Commande de 7 hébergements insolites (5 Pods et 2 Trolls) effectuée auprès d'INSOLITE HOME.



Hamid et Célia BELKAID futurs exploitants prendront possession des lieux pour une ouverture du site prévue au 2^{ème} semestre 2022.



La halte a pour objectif de créer une nouvelle activité économique et de capter les touristes en itinérance sur ces voies

TRAVAUX EXTENSION ZA CHANTENAY

TRANCHE 1

Le 6 septembre, MERLOT TP a débuté les travaux de la tranche 1 pour un montant de travaux réalisés à 140 000 €. Le prix comprend la création d'une voie intérieure permettant de desservir les parcelles PEFFECT'CARS et AUTOCAROSS 58 (amener les réseaux, implanter un bassin d'orage et les études préalables).

Nous avons ainsi mobilisé des aides de l'Etat (DETR) et du Département (Contrat Cadre de Partenariat 2018-2021). Par la suite, les tranches 2 et 3 seront réalisées en 2022 pour un raccordement au giratoire de la 2 x 2 voies dès son ouverture prévue début 2023.

En parallèle, les élus ont acté une découpe parcellaire pour les futures parcelles viabilisées et fixé le prix de cession de celles-ci au tarif de 13,50 € HT le m².

4 parcelles ont d'ores et déjà été réservées et 4 restent disponibles à la commercialisation.

Située en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), les entreprises qui s'installent sur cette zone bénéficient d'avantages fiscaux non négligeables.



PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL VERS ZA CHANTENAY

La CCNB, la commune de Chantenay-Saint-Imbert et le SYCTOM de Saint-Pierre le Moûtier, ont lancé une consultation en vue de désigner le titulaire de la promesse de bail emphytéotique. Dans le cadre de **l'installation et de l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Chantenay-Saint-Imbert, située derrière la zone d'activité et sur des terrains de la déchetterie du SYCTOM.**

5 sociétés ont été rencontrées à plusieurs reprises et de ses rencontres, 3 sociétés ont été retenues pour aller plus loin dans les négociations et travailler sur le contenu de la promesse de bail, en concertation avec un cabinet juridique missionné par la CCNB. **En juin, les élus ont retenu la société ELEMENTS et en novembre, la promesse de bail a été signée.**



ELEMENTS doit aujourd'hui réaliser les études et engager les procédures nécessaires. Sur terrains dégradés, cette centrale de 17 ha permettra une production électrique estimée entre 13,77 et 15,41 MWh. Elle assurera des revenus supplémentaires au SYCTOM et à la collectivité (indemnités d'immobilisation / loyers annuels / retombées fiscales).

LA CCNB AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

25 TPE ont bénéficié d'aides dans leur projet d'investissements et **une enveloppe de 38 000 € a été mobilisée**. Chaque entreprise a bénéficié gratuitement d'un accompagnement personnalisé de la CMA pour le montage du dossier, financé par la CCNB et la Région BFC (8 000 €) dans le cadre du Fonds Régional des Territoires.

3 entreprises ont été aidées soit 25 386 € notifiés, dans le cadre du fonds d'aide à l'immobilier d'entreprises (projet d'acquisition, construction, extension ou rénovation de bâtiments professionnels).

L'ensemble des artisans, commerçants et prestataires locaux ont bénéficié d'une campagne de communication « coup de poing » financée par la collectivité : édition et distribution d'un livret promotionnel en mai 2021 à l'ensemble des habitants / 4 parutions dans les journaux locaux sur un mois (Journal du Centre / La Montagne / Le Berry Républicain) / Distribution de stickers.

5 entreprises ont été soutenues dans leur trésorerie et **16 500 €** ont été versés.

La CCNB a participé au dispositif « ESSAYEZ LA NIÈVRE » en juillet 2021. 3 familles franciliennes ont été accueillies dans des gîtes du territoire et accompagnées dans leur découverte du nivernais-bourbonnais. Elles ont été mises en relation avec les partenaires clés à même de les aider dans leur volonté de s'installer à la campagne.

La fibre optique sur les zones d'activités de Langeron et Saint-Pierre le Moûtier a été déployée début 2021.

Elle sera installée sur la zone d'activités de Chantenay-Saint-Imbert lors des travaux prévus en 2022.

L'EPCI a lancé en novembre un programme de dynamisation du commerce, en s'appuyant sur l'expertise et les compétences du cabinet d'études C2J CONSEIL. Le rendu est attendu au 1er semestre 2022.

ORDURES MÉNAGÈRES INFORMATION SYCTOM SAINT PIERRE

À COMPTER DU 1ER JANVIER 2022, LE TRI SERA PLUS SIMPLE !



- 1 C'est un emballage ? Déposez-le dans le sac jaune !
- 2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3 N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le sac jaune avec les autres emballages en métal, en carton et les papiers. Tous les autres emballages devaient être jetés dans les sacs roses, car on ne pouvait pas les recycler.

Désormais, vous devrez déposer tous les emballages et tous les papiers dans les sacs jaunes, sans exception.

UNE QUESTION ?

Contactez le SYCTOM de Saint-Pierre le Moûtier au 03.86.37.26.99.

PLUS D'INFOS ?

Horaires déchetteries, vente conteneurs, sacs compostables, dates réunions publiques... Rendez vous sur: www.syctomsaintpierre.fr

En 2021, malgré une année perturbée, l'APNB a organisé des visites, quelques manifestations et assuré de nombreux travaux au moulin.

L'association forte de **80 adhérents dont 20 % de nouveaux adhérents**, est confortée dans ses actions et bénéficie d'un apport financier permettant de mettre en œuvre de nombreux projets.



Outre les visites organisées les dimanches, d'autres événements ont jalonné l'année :

- Plantation d'un noisetier et plusieurs arbres fruitiers s'intégrant dans le thème de l'année « l'arbre, vie et usages »
- Journée des moulins (en juin)
- Accueil de 30 jeunes de la MJC de Château Renard (juillet)
- Visite de l'Association Nivernaise des Amateurs de véhicules Anciens et Journée du Patrimoine (septembre).

Côté investissements, la toiture et la charpente de la maison du meunier ont été rénovées par la SARL ENTREPRISE CHANTENOISE grâce **au financement de la CCNB (29 558 € TTC)**. Ces travaux permettront en 2022 de réaménager l'intérieur de la maison.

Une intervention, financée par l'association pour refaire le calage entre les ailes et l'arbre moteur du moulin a été effectuée par un professionnel. **Désormais la chaîne cinématique permet aux ailes de tourner lorsque le vent est de 15 Km/h minimum.**

L'équipe, en collaboration avec un menuisier, a confectionné de nouveaux volets pour les fenêtres situées sur la face arrière de la maison.

L'HUILERIE RÉVEILLÉE

Marcel AUFEVRE - 06.11.94.96.95

Comme l'équipe l'avait pressenti, la saison de transformation à façon des cerneaux de noix a été très importante. **Plusieurs centaines de kilos de cerneaux sont passés sous la meule au printemps dernier.**

De nombreux touristes ont été accueillis cet été afin de découvrir ce savoir-faire d'antan. Ils ont pu apporter dans leurs valises les spécialités. **Les huiles de noix, noisettes et colza ainsi que les farines de noix et noisettes ont toujours autant de succès.**

Les huiles sont actuellement en décantation dans des bidons inox spécialement conçus pour cet usage.

Aussi, pour améliorer le conditionnement des huiles de noix et colza, des bouteilles avec bouchon verseur à vis ont été spécialement commandées.



La récolte de noix de cet automne laisse présager une activité médiocre de travail à façon en 2022, la récolte représentant le quart de l'année dernière... Les premières pressées à façon démarreront le 6 janvier.

Les horaires d'ouverture restent inchangés : tous les jeudis de 8h30 à 12h00. L'entrée est gratuite et il y a généralement des fabrications d'huile ces matinées.

Pour découvrir ce savoir faire d'antan, il est possible de visiter sur rendez-vous, **pour les groupes à partir de 10 personnes au tarif d'1€/personne.**



Tous les membres actifs remercient tous ceux, élus et particuliers qui les encouragent à poursuivre ce merveilleux projet.

LA VOIRIE EN 2021

Dans le cadre du groupement de commande CCNB - communes membres, les travaux de voirie ont pu être réalisés aux meilleurs prix.

Voirie intercommunale

Montant de la dépense effectuée en investissement

193 456,93 € TTC



Fonctionnement

Les travaux de fauchage/broyage pour Langeron et Neuville-lès-Decize et l'achat d'enrobé à froid pour l'ensemble des communes

6 810,79 € TTC

LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

1 ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

AU 1er JUILLET 2021

En décidant de prendre la compétence facultative « Autorité organisatrice de la mobilité », la CCNB souhaite construire un projet de territoire lié à cette thématique et devenir un acteur identifié et légitime de l'écosystème local.

Elle pourra ainsi décider des services qu'elle souhaite organiser et/ou soutenir et rechercher des solutions de mobilité à une échelle qui corresponde à la réalité des besoins de déplacements du territoire. Pour autant, les transports scolaires, services organisés par la Région restent à la Région.

2 ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE PETITE ENFANCE / JEUNESSE

AU 1er JANVIER 2022

Suite au constat de la baisse du nombre d'Assistants Maternels sur le territoire et aux demandes de la population accueillie, **l'offre d'accueil sur le territoire pour les petits de 0 à 3 ans engendre plusieurs difficultés aux familles, nécessitant de multiplier les démarches et les modes de garde.** Afin d'apporter un service supplémentaire aux habitants et de permettre une amplitude horaire d'ouverture plus grande à l'Espace Petite Enfance de Saint-Pierre le Moûtier, un travail concerté entre la municipalité, la CCNB, l'EPE et le Centre Social a été effectué pour que la nouvelle organisation souhaitée puisse être mise en place dès la rentrée 2021. **Le transfert des charges à l'EPCI sera effectif au 1er janvier 2022.** La commune de Saint-Pierre a quant à elle assuré des travaux et des aménagements (achat de mobiliers) afin de mettre l'EPE en conformité avec l'accueil souhaité.

Ainsi, depuis septembre, L'EPE a en charge exclusivement les enfants de 0 à 3 ans. Deux nouveaux agents ont été recrutés et la capacité d'accueil augmentée (15 places sur la journée) pour une ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. **Depuis septembre, le Centre Social assure l'accueil de loisirs maternels des 3-6 ans. Ainsi l'accueil des enfants 3-12 ans est assuré sur un même lieu.** Les ouvertures sont améliorées : Ouverture sur des temps scolaires les Mercredis / Ouverture sur les 2 semaines de chaque période de petites vacances (Toussaint, Noël, Printemps) ainsi qu'en juillet et fin août.

L'APPLICATION INTRAMUROS



Depuis juillet, la CCNB a adhéré à IntraMuros, une offre d'application mobile pour les communes et intercommunalités.

L'application mobile IntraMuros permet aux collectivités de garder un lien direct avec leurs citoyens. Grâce à elle, les habitants peuvent être informés des acteurs locaux, des points d'intérêts et des événements du territoire. Elle peut aussi alerter et faire participer les administrés à la vie locale.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le numérique possède une place importante dans notre quotidien. Pour vous aider à mieux utiliser l'informatique, le Département de la Nièvre, en partenariat avec la CCNB et le Centre Social du Canton de St-Pierre-le-Moûtier, vous propose les services de Ghislain SAMOCHWAL, qui vous accompagnera dans vos démarches en ligne et vous aidera à maîtriser les outils informatiques (PC, portable...). Présent au Centre Social de Saint-Pierre-le-Moûtier, il sera aussi en mobilité sur toute la Communauté de Communes.



Ghislain SAMOCHWAL
06.74.85.75.99
ghislain.samochwal@nievre.fr

Référente Conseillers Numériques du territoire NB
Juline VILLY
06.80.51.80.95
juline.villy@nievre.fr

CRÉATION POSTE VTA VOLET COMMUNICATION TERRITORIALE

Dans le cadre du plan de relance mise en place par l'état, un nouvel agent a rejoint en septembre dernier notre équipe.



Laura Fournet, chargée de mission numérique et communication, contribuera au développement de la communication (site internet) et la visibilité de la CCNB sur notre territoire. L'occasion de rassembler, partager et mieux communiquer sur les réseaux sociaux !

UNE ZONE WIFI GRATUITE

En partenariat avec Nièvre Numérique, dans le cadre de la convention « PLACES DE VILLAGES CONNECTÉES », la CCNB a fait installer sur son bâtiment, à Saint-Pierre le Moûtier, une antenne WIFI en accès libre. Habitants, clients des commerces et bars de la rue principale, touristes de passage, peuvent bénéficier de notre réseau public facile d'accès et sûr.



Réseau disponible **St_Pierre_WiFi4EU**

Rue du Lieutenant Paul Theurier
Place de la fontaine
Rue de Paris